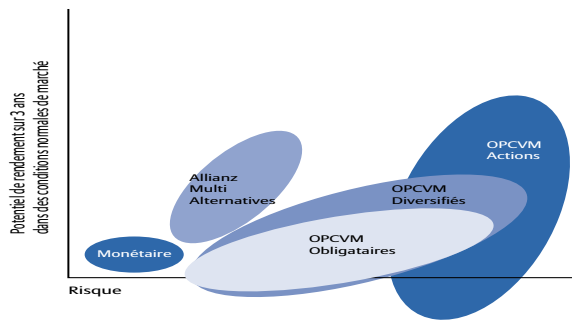
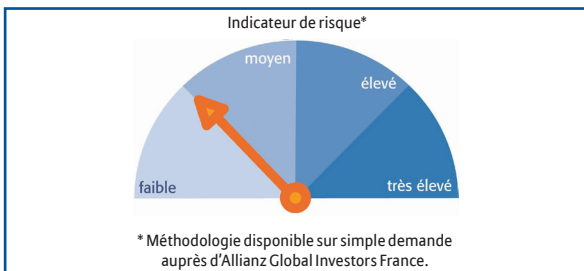


# Allianz Multi Alternatives

ex : AGF Multi Alternatives



## Diversifier vos placements en associant gestion monétaire et gestion alternative

- Allianz Multi Alternatives est un FCP (Fonds Commun de Placement) composé pour 70 % de son actif en produits de gestion alternative (OPC étrangers) et 30 % d'OPCVM monétaires ou monétaires dynamiques. Le gérant de portefeuille se réserve la possibilité, dans le cadre d'allocations tactiques (réallocation périodique de la structure du portefeuille), de réduire ou d'augmenter l'exposition en OPCVM monétaires ou monétaires dynamique de 15 %. Le niveau de cette allocation pourrait dans ce cas être compris entre 15 % et 45 %.
- Avec une durée de placement conseillée de 3 ans minimum, l'objectif de performance d'Allianz Multi Alternatives est de réaliser une performance supérieure à l'indicateur de marché EONIA sur la durée de placement recommandée, et qui soit aussi décorrelée que possible des risques directionnels de marchés, en intervenant principalement sur des OPC étrangers. Dans des conditions normales de marché, la volatilité du fonds serait comprise entre 2 et 5.
- Allianz Multi Alternatives offre un positionnement rendement/risque attrayant et original. Compte tenu de nos anticipations de marchés actuelles, nous pouvons matérialiser le positionnement d'Allianz Multi Alternatives de la façon suivante sans que cela constitue une promesse :

Compte tenu de l'illiquidité potentielle de certains actifs et du profil rendement/risque atypique de certaines stratégies alternatives, cette gestion présente des risques spécifiques.

## La gestion alternative : une nouvelle classe d'actifs à part entière

La gestion alternative a trouvé son origine aux Etats-Unis, il y a plus de 20 ans.

Elle est principalement basée sur des techniques d'arbitrage qui consistent à identifier les anomalies sur les marchés, puis à bénéficier de leur résorption.

En offrant une faible corrélation avec les comportements des marchés financiers traditionnels, la gestion alternative vise des rendements absolus, générés par des expertises spécifiques et des modèles de contrôle des risques particulièrement sophistiqués. Compte tenu de l'illiquidité et du profil de rendement/risque de certaines stratégies alternatives, cette gestion a des risques spécifiques.

## La philosophie et le processus de gestion

Depuis l'origine, Allianz Alternative Asset Management a privilégié une démarche centrée sur le contrôle du risque et la maîtrise de la volatilité. Dans cette perspective, elle a mis au point une méthodologie basée sur la sélection et le suivi d'une pluralité de gestionnaires (approche de multigestion), ainsi que sur la sélection de techniques financières de protection et d'arbitrage dans le cadre d'une politique de diversification stratégique.

### 1 - La diversification stratégique

La part de l'actif investi en gestion alternative fait appel à nombre de stratégies. Il peut s'agir notamment:

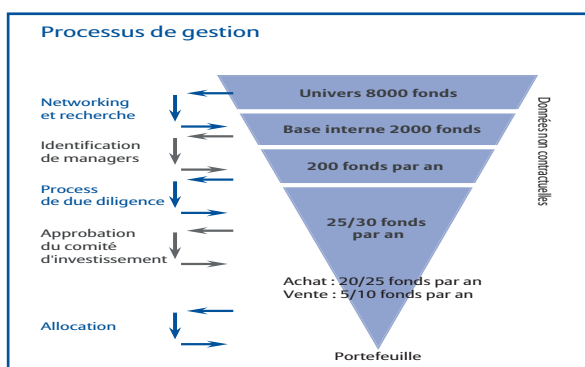
- de tirer parti, par le moyen d'achats et de ventes de titres à découvert, des écarts anormaux entre les cours de diverses actions ;
- de capturer un écart de prix non justifié entre deux actifs corrélés, ou dont la valeur doit normalement converger ;
- d'anticiper le retour à une hiérarchie normale des rendements en fonction des durées ou des qualités de signature des émetteurs (arbitrage de taux) ;
- de prendre position sur la poursuite ou l'inversion des tendances haussières ou baissières des marchés d'actions, de taux d'intérêt, de devises, de matières premières...

Cette diversification s'inscrit donc au cœur de la démarche d'Allianz Multi Alternatives et permet de s'affranchir en grande partie des risques directionnels de marchés.

## 2 - La multigestion

La multigestion consiste à sélectionner une pluralité de gestionnaires ayant chacun un domaine d'expertise spécifique. Au travers d'une sélection de nombreux OPC (organisme de placement collectif) au niveau mondial, Allianz Multi Alternatives bénéficie de l'expertise de Sociétés de Gestion de renom.

## 3 - Un processus de gestion rigoureux (Poche alternative)



Allianz Alternative Asset Management est l'unique plateforme de fonds de fonds de hedge funds d'Allianz Global Investors.

## Atouts du FCP

- Un produit réservé aux compagnies d'assurance du groupe Allianz<sup>1</sup> ;
- un rachat quotidien sans préavis ;
- une combinaison entre gestion alternative et gestion monétaire ;
- un produit de diversification original ;
- une faible sensibilité aux variations de marchés due à une décorrélation des classes d'actifs traditionnelles (actions, taux...) sur le long terme ;
- une volatilité contrôlée : l'addition et la combinaison des stratégies diminuent la volatilité globale du produit dans des conditions normales de marché ;

<sup>1</sup> 10 % maximum de droit d'entrée pour les autres souscripteurs

Allianz Global Investors France – Société Anonyme au capital de 10 159 600 euros – RCS Paris 352 820 252 – Siège Social : 20 rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09 – Société de Gestion de portefeuille agréée par la Commission des Opérations de Bourse le 30 juin 1997 sous le numéro GP-97-063. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Avant de souscrire à ce produit, le distributeur vous remet le prospectus simplifié, document réglementaire visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), que vous êtes invité à lire attentivement. Ce document est disponible auprès d'Allianz Global Investors France, sur [www.allianzgi.fr](http://www.allianzgi.fr) et auprès des entités qui commercialisent ce produit. Il ne peut être donné aucune assurance que ce produit atteindra ses objectifs. La valeur des actions peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Document non contractuel.

- un FCP de multigestion vous permettant de bénéficier de l'expertise de sociétés de gestion externes au groupe Allianz.

## Risques principaux du FCP

L'OPCVM n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

Le FCP sera principalement exposé aux risques suivants : risque lié au marché actions - Risque sectoriel / géographique - Risque de taux - Risque lié aux variations de taux d'intérêts - Risque sectoriel taux - Risque de crédit - Risque de change - Impact des produits dérivés - Risque lié aux produits hybrides - Risque de liquidité - Risque lié à l'utilisation de ventes à découvert / emploi du levier - Risque lié à la volatilité maximum - Risque lié aux souscriptions/rachats et événements extérieurs.

Pour en savoir plus, consulter le prospectus complet du FCP.

**Classification AMF :** OPCVM de fonds alternatifs

**Date d'agrément AMF :** 09/08/2002

**Code Euroclear :** 98772

**Code ISIN :** FR0000987729

**Durée minimale de placement recommandée :** 3 ans

**Frais de gestion directs :** 1,25 % HT maximum de l'actif net, la société n'ayant pas opté pour la TVA

**Frais de gestion variables :** 25 % maximum de la surperformance du FCP dès lors que cette performance est supérieure à 120 % du marché monétaire représenté par l'Eonia.

**Frais de gestion indirects :** le FCP investira dans des OPCVM de droits français ou étrangers cotés ou non cotés, dont les frais de gestion, les commissions de souscription et de rachat ne dépasseront pas un plafond global de 2 % et ce non compris les éventuels frais indirects variables liés à la performance.

**Commission de souscription maximale :** 10 % max. cas d'exonération Société d'assurance du groupe Allianz (dont part acquise à l'OPCVM : néant)

**Commission de rachat maximale :** 1 % (dont part acquise à l'OPCVM : néant)

**Conditions de souscription/rachat :** les souscriptions et rachats sont centralisés chez le dépositaire chaque jour avant 12 heures et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative

**Montant minimum pour la première souscription :** 10000 euros - Possibilité de souscrire en millièmes de part

**Valorisation :** quotidienne, à l'exception des jours fériés légaux.

**Valeur liquidative d'origine :** 1000 euros

**Libellé de la devise :** euro

**Affectation des résultats :** capitalisation

**Adresse du promoteur :** AGI et les sociétés du groupe Allianz - 87, rue de Richelieu 75002 Paris

**Société de Gestion :** AAAM - 20, rue Le Peletier 75444 Paris

**Dépositaire :** Société Générale - 50, Bd. Haussmann 75009 Paris

Mise à jour le 31/03/2010